



N^o. 159

Le 31 juillet 1990

LE CANADA EST SATISFAIT DES PROGRÈS RÉALISÉS À LA DEUXIÈME
RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
ASIE-PACIFIQUE (APEC)

Les participants à la deuxième Réunion ministérielle sur la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) qui s'est terminée aujourd'hui à Singapour ont fortement réclaté que la région Asie-Pacifique assure un leadership dans l'effort pour achever cette année les négociations commerciales du Cycle d'Uruguay.

"Je suis enchanté des progrès que le mécanisme de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a réalisés en neuf mois seulement", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, qui représentait le Canada à la Réunion ministérielle. "Il existe dans la région Asie-Pacifique une nette volonté de coopérer sur les questions économiques et autres", a ajouté M. Clark. Outre un consensus sur le Cycle d'Uruguay, M. Clark a noté que les ministres ont accepté sept projets de travail spécifiques, dont une proposition du Canada d'instaurer un dialogue régional sur les problèmes de pollution des eaux du Pacifique.

La Déclaration de Singapour sur le Cycle d'Uruguay mentionne la nécessité d'assurer le succès des négociations comme étant la question la plus importante à l'ordre du jour international. Les ministres du Commerce de la région ont accepté l'invitation canadienne de se réunir à Vancouver du 10 au 12 septembre pour déterminer comment leurs gouvernements pourraient faire progresser les négociations d'Uruguay, surtout dans des domaines aussi difficiles que l'accès aux marchés et le renforcement des règles commerciales.

La proposition du Canada sur la pollution marine a été unanimement acceptée. À la Réunion, M. Clark a déclaré: "Le fléau de la pollution océanique ne reconnaît pas les frontières nationales. Les efforts coopératifs sont une nécessité

pratique." Un atelier d'experts se tiendra en novembre à Vancouver pour examiner la meilleure façon de coopérer sur des problèmes comme les polluants océaniques, le transport des déchets nocifs et les problèmes posés par les débris marins.

Parmi les autres projets qui ont été acceptés à la Réunion et qui sont appuyés par le Canada, mentionnons i) la collecte de données sur le commerce et l'investissement; ii) la coopération en matière d'énergie; iii) la mise en valeur des ressources humaines; iv) l'investissement et le transfert de technologie; v) la promotion du commerce; et vi) les télécommunications.

Des représentants des pays membres examineront aussi les possibilités de collaboration plus poussée en matière de pêcheries, de transport et de tourisme.

Les ministres ont convenu de se retrouver à Séoul en octobre 1991, reconnaissant, dans leur Déclaration conjointe, la valeur de la consultation entre les responsables des politiques dans la poursuite de leurs efforts communs pour soutenir la croissance, promouvoir l'ajustement et réduire les disparités économiques.

À la Réunion, on a aussi examiné la possibilité d'élargir le mécanisme de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) - qui regroupe actuellement douze pays - pour y englober Hong Kong, Taïwan et la République populaire de Chine. Les ministres ont convenu qu'il faudrait trouver une façon de permettre aux trois économies d'adhérer à l'APEC, de préférence avant la réunion de Séoul, et qu'ils devraient continuer d'examiner la possibilité d'y faire participer d'autres économies ayant déjà ou développant des liens économiques solides avec la région Asie-Pacifique.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

Terry Cormier
Haut-commissariat du Canada
Singapour
Tél.: 225-6363

ou Service des relations avec
les médias
Ministère des Affaires
extérieures
OTTAWA (Canada)
Tél.: (613) 995-1874